

## Conférence contre la précarité et la pauvreté : l'UNSA pour un plan quinquennal

Face à la montée de la précarité et de la pauvreté dans notre pays, dans le contexte d'une crise économique inédite, l'UNSA considère que l'élaboration d'un plan quinquennal de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale est indispensable.

Trop de jeunes, tout d'abord, connaissent la précarité, des « laissés pour compte », sortis du système scolaire sans diplôme et qui ne sont ni en emploi ni en formation, aux « jeunes en mal d'insertion », « mal » diplômés. Il est inadmissible que près de 68% des élèves sortis sans qualification soient des enfants d'ouvriers, de personnels de services ou inactifs, reproduisant ainsi des schémas de génération en génération.

Pour l'UNSA, agir avant la sortie du système éducatif est urgent pour éviter cette reproduction de parcours. C'est l'un des principaux enjeux de la « refondation » de l'École. Tout jeune doit pouvoir bénéficier d'un accompagnement renforcé associant accueil, accompagnement social, orientation, formation, insertion et suivi pour les jeunes les plus démunis.

La précarité de l'emploi est le second mal à combattre. Trop d'entreprises considèrent l'emploi comme la seule variable d'ajustement face à leurs problèmes. Le temps partiel ou les contrats à durée déterminée de très courtes durées et à répétition sont parfois surutilisés, « chassant » l'emploi de qualité. Aussi l'UNSA préconise l'instauration d'une pénalité pour les entreprises « sur-utilisatrices » de contrats précaires.

Des politiques de prévention sont également nécessaires pour que les salariés ne tombent pas dans la précarité et la pauvreté. La formation peut contribuer à aider le salarié à conserver son emploi, à avoir une vue sur un parcours professionnel ou tout simplement, et c'est primordial, à garder le lien avec l'entreprise.

Cependant la société ne peut ignorer ceux qui, aujourd'hui, ont décroché. L'accès ou le retour à l'emploi sont les premiers moyens de la lutte contre la pauvreté et les véritables garants d'une insertion sociale. Mais cela ne se fera pas sans un accompagnement médical, social et psychologique qui, une fois combinés, augmenteront les chances de retour à l'emploi.

L'accompagnement du demandeur d'emploi ne doit pas se limiter à la période de chômage stricto sensu. Elle peut être anticipée dans les cas où la fin du contrat de travail est préalablement connue. En aval, l'accompagnement doit aussi être poursuivi au-delà de la reprise d'un travail, à intervalles réguliers.

Pour toutes ces raisons, l'UNSA souhaite la mise en œuvre d'un plan quinquennal. Celui-ci nécessitera la mise en cohérence tant au niveau national que territorial, de politiques existantes, mais aussi des moyens financiers et humains.

### **Elections TPE – Le vote par correspondance est prolongé**

La prise en compte de la décision de la Cour de cassation qui s'est prononcée le 15 novembre 2012 sur la recevabilité d'une candidature au scrutin TPE a entraîné un décalage dans l'impression et l'expédition du matériel de vote aux électeurs. Tirant les conséquences de ce retard, le bureau de vote chargé du contrôle de l'ensemble des opérations électorales et du dépouillement du scrutin s'est prononcé, hier, en faveur d'une prise en compte de tous les plis de vote par correspondance parvenus au centre de Rungis avant le 17 décembre 2012 à 14 heures, quelle que soit leur date d'envoi par l'électeur.

Le vote par internet ne pourra se faire que jusqu'au 12 décembre.

## ***Election TPE – L'UNSA à fond pour le dernier sprint !!!***

La grande journée spéciale TPE du mercredi 5 décembre a donné lieu à des mobilisations sur tout le territoire. De Paris à Marseille, de Strasbourg à Bordeaux, de Lille à Toulouse... les militants de l'UNSA ont diffusé des milliers de tracts d'invitation à voter. Sans relâche jusqu'au 15 décembre, nous continuons ainsi pour faire voter le plus possible... pour faire voter UNSA évidemment.

**TPE à PARIS** : le mercredi 5 décembre, ce sont quarante militantes et militants de l'UNSA qui ont diffusé le dépliant « appel à voter UNSA » aux salariés des TPE du quartier de l'Odéon.

Un objectif : faire voter UNSA jusqu'à la fin de la campagne, le 16 décembre. Nouvelle diffusion le 12 décembre à 9 h 30 à Montparnasse.

## ***Le secrétaire général de l'UNSA dans le Calvados puis le Pas-de-Calais***

A l'invitation des unions départementales, Luc Bérille a rencontré les militants UNSA de ces deux départements, les 3 et 4 décembre pour l'un, les 6 et 7 pour l'autre.

Évoquée dans les différents points de presse, la campagne pour les élections dans les TPE a été au centre de ces déplacements, soit par des participations à des porte-à-porte militants comme à Caen ou à Arras, soit par un appel à la mobilisation de chacune et de chacun lors de rencontres directes (avec les militants de l'union régionale Basse Normandie à Caen ou, dans le 62, avec ceux des UL UNSA de Saint Omer, de Calais et d'Hénin-Beaumont).

Cette visite fut l'occasion également de deux rencontres sur des sites : avec les militants UNSA Santé Sociaux sur l'hôpital de Lisieux, et avec un responsable associatif à Oignies, dans l'ancien bassin minier de Lens, autour du site de la fosse n°9 et du pôle culturel qu'il abritera pour la communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin.

## ***Résultats d'élections professionnelles***

**Crédit Mutuel Ile de France** : présente pour la première fois, l'UNSA obtient un score de 21,30% (200 voix sur 939 suffrages exprimés) derrière la CGT (28,97 %) et la CFDT (23,86%). FO (9,95 %) perd sa représentativité et la CFTC (7,03 %) et la CGC (9,9 %) ne parviennent pas à la reconquérir.

**Mobilazur** (06) : dans cette filiale de transports urbains de Kéolis, l'UNSA obtient la totalité des voix (32 exprimés) et des sièges.

**TRAM** (06) : dans les transports de l'agglomération Niçoise, l'UNSA obtient 7 voix sur les 59 suffrages exprimés, soit 12,5 %, et sa représentativité

**Véolia Transdev** (34) : dans cette société assurant le transport urbain à Béziers, l'UNSA emporte 122 voix sur les 157 suffrages exprimés, soit 77,7 % et obtient 4 sièges sur 5 au CE. FO n'est plus représentative.

## ***CES : bilan extrêmement positif du 14 novembre***

L'UNSA a participé au Comité exécutif de la confédération européenne des syndicats (CES) les 5 et 6 décembre dernier. Ce comité a dressé un bilan extrêmement positif de la journée d'action et de solidarité du 14 novembre. C'est un jour important pour le mouvement syndical européen qui a réussi à se mobiliser un même jour pour une même revendication : pour l'emploi et la solidarité et contre l'austérité.

Cette initiative s'inscrit dans la campagne lancée par la CES qui pourrait donner lieu à d'autres journées d'action notamment à l'occasion des prochains conseils européens. L'emploi des jeunes devrait être au centre des préoccupations considérant l'ampleur du chômage des jeunes dans toute l'Europe.

14 millions de jeunes ne travaillent pas et ne suivent pas d'études ou de formation. D'ores et déjà, une conférence de haut niveau qui rassemblera toutes les organisations affiliées, des représentants des institutions européennes, des universitaires et la presse se tiendra à Madrid le 28 janvier 2013. Ce sera l'occasion de célébrer le 40ème anniversaire de la CES. Le comité exécutif a pris position sur le rapport intermédiaire du Président Van Rompuy « Vers une véritable union économique et monétaire ». L'absence de dimension sociale rend ce document inacceptable. La CES demande une gouvernance sociale européenne qui définirait un cadre de normes européennes afin de contrer la course au moins-disant social.

Le comité exécutif a pris position sur l'union bancaire, sur la libre circulation des travailleurs croates au sein de l'Union européenne, sur le plan d'action portant sur le vieillissement actif et la solidarité entre les générations, sur la négociation en cours relative au temps de travail. Il a approuvé un document d'orientation sur la migration. Enfin, la secrétaire générale a fait un point sur l'état d'avancement des travaux concernant le cadre financier pluriannuel 2014-2020, sur l'examen annuel de la croissance qui ouvre le semestre européen 2013, sur la réunion tripartite sur l'évolution salariale du 1er février prochain, sur la stratégie européenne 2013-2020 pour la santé et la sécurité.

### ***L'UNSA au comité jeunes de la CES***

L'UNSA a participé au comité Jeunes de la CES qui s'est réuni mardi 4 décembre à Bruxelles. Lors de cette réunion, nous avons pu rappeler la situation d'urgence à laquelle est confrontée la jeunesse européenne aujourd'hui.

Dans le cadre du programme de travail 2012-2014 des partenaires sociaux européens, la CES a rappelé cet état d'urgence en s'engageant pour la négociation d'un cadre d'actions sur l'emploi des jeunes. Lors de cette négociation, 4 priorités seront portées par la CES : la formation, la transition entre la fin des études et la recherche d'un premier emploi, l'emploi et l'entrepreneuriat.

Ce comité jeunes a également permis de faire le bilan de la conférence co-organisée par la CES et la FERPA (Fédération Européenne des Retraités et Personnes Agées) dans le cadre de l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations.

Suite à cette conférence, un plan d'action a été adopté par la CES lors du comité exécutif qui a suivi la réunion de ce comité jeunes. Ce document fait part de trois objectifs à atteindre qui sont : agir au niveau législatif/gouvernemental, améliorer les conditions de vie et de travail, et rendre plus efficaces les systèmes d'éducation et de formation.

Le prochain comité Jeunes de la CES se réunira au cours du mois de Juin 2013 et sera l'occasion d'organiser la prochaine conférence du comité jeunes qui devrait se dérouler à Rome à la fin de l'année 2013 et porter sur la « Youth guarantee ».

### ***Tous ensemble, il est temps de débattre de la relance ou de l'austérité en Europe***

L'UNSA organise **le 14 décembre**, dans ses locaux de Bagnolet, la septième Matinée de l'économie ouverte aux militants de l'UNSA avec Ronald Janssen de la Confédération Européenne des Syndicats

Ce débat qui concerne tous les syndicalistes réformistes, sera centré sur la croissance en Europe, les politiques économiques nationales et la politique européenne, les leviers d'action, le budget européen, la Taxe sur les Transactions Financières, les modalités et les niveaux de l'action syndicale avec l'exemple de la manifestation européenne du 14 novembre.

Inscrivez-vous très vite auprès de Nicole Castel : [nicole.castel@unsa.org](mailto:nicole.castel@unsa.org)

### ***Expression Directe UNSA***

La prochaine émission "Expression Directe" consacrée à l'UNSA diffusée le mardi 11 décembre à 13h50 sur France 2 sera rediffusée vendredi 14 décembre à 22h30 sur France 5 et samedi 15 décembre à 17h sur France 3

### ***Dimanche 16 décembre : l'UNSA soutient le projet de loi sur le mariage pour tous et la manifestation pour l'égalité***

Une délégation de l'UNSA conduite par son secrétaire général, Luc Bérille, participera à la manifestation parisienne, le dimanche 16 décembre, qui partira de la Place de la Bastille à 14h, en direction de l'Opéra Garnier.

D'autres manifestations sont organisées en province notamment à Lyon, Nantes, Marseille, Montpellier et Lille, le samedi 15 ; Toulouse, le dimanche 16.